"L'Advertiser."

Journal Officiel de la Paroisse Lafayette.

Publié par Wm. B. Bailey.

Vermillonville, Samedi, 6 Mars 1869.

Prix de l'abonnement—Pour un an, $4 payables d'avance, ou bien $5 payables à l'expiration des trois premiers mois de l'abonnement.

Prix des Annonces.—Par carré de dix lignes ou moins, pour la première insertion, $1 50 ; Par carré de chaque publication subséquente, 75cts.

Les annonces et les avis sont payables comptant à moins de stipulations contraires de gré à gré avec l'Editeur.

La publication des cartes en général y compris l'abonnement au journal, est pour un an, $12 00.

La publication des avis et des annonces sera continuée jusqu'à reception de contre-ordre des parties intéressées.

Tous avis judiciaires seront payables le dernier jour de la publication, ou le jour de la vente.

☞ Les personnes ci-dessous nommées sont constituées agents de notre feuille dans et pour la Paroisse Lafayette :

François Abadie,	Carnarero.
M. G. Broussard,	Queue Tortue.
Valsin Broussard,	Côte Gélée.
Benevent Roy.	Royville.

AVIS.—Tous ceux qui doivent à l'Advertiser, pour souscriptions, affiches, ou autrement sont priés de venir règler immédiatement, s'ils veulent s'éviter des frais.

L'Armement de la France.

Il résulte de l'*Exposé de la situation de l'Empire que* 493,000 chassepots ont été livrés en 1868 : 398 mille par les manufactures impériales françaises—95 mille par Birmingham, Liége, Maëstricht, Plaisantia, Brescia et Vienne.

L'exposé ne donne pas de détails sur la qualité des armes fournies par l'étranger ; cependant on sait dans le public qu'elle n'est pas égale partout, et que notamment les armes fournies par Brescia sont médiocres.

216,000 fusils ancien modèle ont été transformés et 200 millions de cartouches nouvelles ont été confectionnées.

Enfin nous avons de quoi donner un fusil à chaque homme de l'armée active et de la mobile. Mais la fabrication n'est sans doute pas arrêtée, car on compte d'ordinaire qu'il faut un fusil de rechange à l'arsenal par homme à l'effectif.

Nos places ont été améliorées, notamment Lille, Valenciennes, Verdun, Langres, Metz, Strasbourg, Belfort, Besançon, et Lyon ; à Bourges, à Satory, à Chalon et à Chateauroux, de grands dépots de materiel roulant ont été organisés.

Enfin nous avons 17,000 chevaux de réserve chez le cultivateur.

L'état de la flotte témoigne des efforts non moins intelligents et persévérants de M. l'admiral Rigault de Genouilly.

La marine de guerre compte 384 navires, savoir :

50 bâtiments cuirassés ;
96 navires non cuirassés à hélice ;
91 petits bâtiments à vapeur :
75 navires de transports ;
2 bâtiments-écoles ;
70 navires à voiles.

Conflit religieux.—Un conflit des plus curieux vient de s'élever, à Auburn, entre la population catholique et son évêque, M. McQuaid. Celui-ci ayant voulu éloigner le curé Thomas O'Flaherty, qui est depuis vingt-trois ans dans cette paroisse et qui y jouit de l'estime universelle, un meeting s'est réuni spontanément dans l'église catholique pour protester contre la mesure prise par l'évêque. Il a été décidé d'abord que, jusqu'à la révocation de sa décision, on ne permettrait ni à l'évêque ni à M. Kavanagh, désigné pour remplacer du vieux curé, de continuer à dire la messe. En conséquence, l'autel a été enlevé à la force des bras par les membres du meeting et emporté hors de l'église, à laquelle il ne sera pas restitué avant qu'il ait été fait droit à la réclamation des catholiques d'Auburn. Il est bon de noter que l'évêque, le père Kavanagh et M. O'Flaherty assistaient tous les trois au meeting, mais les deux premiers se sont retirés précipitamment en voyant la tournure que prenaient les choses, et l'on dit même que, sans l'intervention du curé, ils auraient pu se trouver en butte à des violences personnelles.

Un second meeting s'est réuni dans la même église, avant-hier, à cinq heures du soir ; plus de mille catholiques y assistaient. Il a été adopté à l'unanimité des résolutions déclarant que les catholiques d'Auburn sont décidés à garder leur ancien pasteur, condamnant en termes énergiques la conduite de l'évêque et exprimant la détermination d'en appeler de sa décision aux autorités ecclésiastiques du pays et, s'il le faut, au Pape lui-même. Le meeting s'est séparé après avoir voté, en outre, que le nouveau pasteur nommé par l'évêque ne saurait pas autorisé à s'installer la cure.

Il sera intéressant de voir comment finira ce conflit. En attendant, le curé O'Flaherty ne doit pas être médiocrement embarrassé de l'attitude à prendre contre son évêque qui veut le renvoyer et ses paroissiens qui veulent le garder à tout prix. Les sympathies que ceux-ci lui témoignent sont trop flatteuses pour lui pour qu'au fond il puisse beaucoup leur en vouloir de la violence avec laquelle elles s'expriment.

Courrier des Etats-Unis.

☞ Nous lisons dans le *Moniteur* : "La Chambre de commerce de La Rochelle vient d'élever de vive réclamations au sujet des droits énormes que supportent les eaux de vie de France à leur entrée aux Etats-Unis.

"La Chambre établit que les eaux-de-vie payent, pour entrer sur le territoire de la république américaine, des droits qui s'élèvent à 120 pour cent de la valeur de la marchandise elle même.

"La France, admettant les produits américains au même titre que les produits des autres nations, et ne taxant notamment qu'à 25 francs par hectolitre d'alcool pur les spiritueux que nous expédient les Etats-Unis, il en résulte que, pour les eaux de vie, la France paye *dix fois plus* aux Etats-Unis que les Etats Unis ne payent à la France pour la même marchandise.

"Les journaux anglais se sont emparés de cette reclamation très justement motivée et la commentent en bons termes, laissant percer la douce satisfaction qu'ils éprouvent de suspecter le libérisme de l'Union américaine.

"Or, si nous consultons le tableau de la consommation des spiritueux en Angleterre, nous voyons qu'en 1867 cette consommation a atteint le chiffre de 2,259,000 livres sterling, soit une augmentation de 430,000 livres sterling sur 1863.

"Dans ce chiffre total, l'importation des eaux de vie étrangères figure pour 1 million 376,000 livres sterling. Cette importation spéciale est presque entièrement de provenance française.

"Voici donc une importante branche de commerce qui s'accuse chaque année en progrès, et qu'il est indispensable de favoriser en là défendant contre ces taxes exagérées qui équivalent à une véritable prohibition.

"Nous nous associons donc à la Chambre de commerce de la Rochelle, et nous nous joignons aux journaux anglais pour signaler cette taxe américaine s'élevant à 120 pour cent de la valeur de la marchandise taxée."

L'HISTOIRE DE 1848.

La Révolution de Février avait mis sur le pavé un certain nombre d'ouvriers. Le gouvernement provisoire, pour leur donner du travail, créa des ateliers de terrassement. La fraction modérée de ce gouvernement, cherchant un appui contre l'autre fraction, crut l'avoir trouvé dans la transformation des ateliers de terrassements en ateliers nationaux. Ces ateliers organisés militairement par le ministre des travaux publics, représentaient une sorte d'armée destinée à neutraliser les forces populaires placées sous la direction des délégués du Luxembourg, obéissant au mot d'ordre de M. Louis Blanc. Les graves inconvénients de cette création sautaient aux yeux. Le gouvernement, l'Assemblée nationale, l'opinion publique, se trouvèrent bientôt d'accord pour la supprimer. Le principe de la suppression admis, restait à trouver les moyens de la réaliser sans secousse violente. L'Assemblée nomma une commission chargée d'examiner cette question. La commission exécutive décréta, sans même attendre le rapport, que les ouvriers des ateliers nationaux, âgés de dix huit à vingt ans, seraient tenus d'opter entre leur départ de Paris pour aller dans les départements exécuter des travaux de terrassements et leur incorporation dans l'armée.

Le 2 mars, après un état approximatif dressé à l'Hôtel-de Ville, on ne comptait pas plus de 17,000 ouvriers sans travail à Paris ; au 15 mars ce chiffre s'élève à 49,000 ; le 20 juin, il dépasse 107,000. Dans ce nombre sont compris 15,500 individus entrés par fraude dans les ateliers nationaux, et 2,000 forçats ou reclusionnaires libérés. Plus de cent mille hommes passent donc toute leur journée à gratter la terre, et à la transporter d'un point à un autre. Quatre millions ont été dépensés à cet exercice. Une espèce d'esprit de corps s'est formée dans ce camp de l'inutilité ; les prétoriens de la brouette forment une armée qui, sous un chef intelligent, peut mettre en péril le gouvernement. La propagande bonapartiste porte donc ses efforts de ce côté ; les nouveaux journaux bonapartiste fomentent avec audace l'esprit de révolte dans les ateliers nationaux. Les représentants du peuple, selon ces feuilles, ne sont que des commis oisifs à raison de 25 francs par jour, qui, *lorsque le peuple lui demande du pain, lui donnent une pierre ;* elles transforment les membres de la commission exécutive en Sardanapales gorgés d'or et repus de festins. La presse bonapartiste excite le prolétariat contre la bourgeoisie, les pauvres contre les riches : elle en vient jusqu'à publier des liste de banquiers, de notaires et d'autres capitalistes, en donnant l'indication de leur fortune.

Les mesure de la commission exécutive blessait à la fois la justice et la politique. De quel droit le gouvernement chassait-il de Paris des milliers de citoyens, et les forçait-il d'opter entre l'exil et le régiment ? Une mesure aussi grave pouvait-elle s'exécuter sans recourir à la force, et le gouvernement disposait-il d'une force suffisante pour venir à bout d'une résistance inévitable et immédiate ? Le lendemain même, en effet, du jour où le décret de la commission exécutive avait été placardé dans les ateliers nationaux, c'est-à-dire le 23 juin, les ouvriers, parcourant les rues par bandes nombreuses en chant de la *Marseillaise*, entremêlé de cri : "Vive Napoléon !" se rendent sur la place du Panthéon pour protester contre le décret d'expulsion. Ces bandes rencontrent un des lieutenants des ateliers nationaux qui les entraine au Luxembourg, où siège la commission exécutive, M. Marie, chargé de recevoir les délégués des ouvriers, engage avec eux une longue conversation. Les ouvriers déclarent qu'ils ne partiront pas. M. Marie répond : "Si les ouvriers ne veulent pas partir pour la province, nous les y contraindrons par la force ; par la force, entendez vous !—Par la force, c'est bien ; nous savons maintenant ce que nous voulion savoir.—Et que vouliez-vous savoir ?—Que la commission exécutive n'a jamais voulu sincèrement l'organisation du travail.

Les ouvriers présents interrompent ce dialogue par des sorties contre M. de Lamartine, contre M. Thiers, contre l'Assemblée, et mêlent le nom de Napoléon à leurs plaintes. Les mots : *il faut en finir* sortent à chaque instant de ces lèvres frémissantes de colère. Le lendemain l'insurrection commence.

Tapiln Delord.

LETTRE DU PAPE.

SUR LE LUXE DES TOILETTES.

Dans une lettre de félicitations récemment adressée à une dame française qui a écrit un beau et bon livre sur ou plutôt contre le luxe des femmes, Pie IX signale à son tour les inconvénients, les dangers du luxe, et rappelle à plus de simplicité et plus de modestie les chrétiennes de notre temps.

Voici les paroles du Saint-Père :

A sa bien-aimée fille en Jésus-Christ, Marie de Gentelles.

PIE IX, PAPE.

Chère fille en Jésus-Christ, Salut et bénédiction apostolique.

Dans ces temps de péril chaque jour plus graves pour les âmes, c'est Notre coutume de Nous appliquer surtout à extirper les racines du mal, parmi lesquelles le luxe des femmes tient assurément une des premières places. Aussi, au mois d'octobre dernier, comme Nous devions parler du respect dû à la sainteté de nos temples et des moyens à prendre pour écarter certaines désordres qui se glissaient dans le peuple de Notre ville de Rome, Nous avons voulu dire quelque chose de ce pernicieux fléau du luxe qui étend partout ses ravages, et de remèdes propres à le combattre.

Nous voyons donc avec la plus grande satisfaction, chère fille en Jésus-Christ, que vous en avez si bien compris l'importance et la gravité, que avez écrit un livre sur les funeste conséquences du luxe et excité les femmes de ce temps, sur-tout celles qui, enrôlées dans les associations des Mères chrétiennes et des Enfants de Marie, à se liguer contre ce mal, qui ruine les mœurs et la famille.

Car c'est lui, par les soins recherchés du corps et de la chevelure, soins qu'on renouvelle même plusieurs fois par jours, c'est lui qui absorbe le temps qu'on devrait consacrer aux œuvres de piété et de charité, et aux devoirs de la famille ; c'est lui qui provoque aux réunions brillants, aux promenades publiques et aux spectacles, c'est lui qui apprend à courir de maison en maison, sous prétexte de devoirs à remplir, et à s'y livrer à l'oisiveté, à la curiosité, aux conversations indiscrètes.

C'est lui qui sert d'aliment aux mauvais désirs, lui qui consume les ressources que l'on devrait réserver pour ses enfants, et enlève à l'indigence les secours qui lui viendrait si à propos.

C'est lui qui souvent désunit les époux, et, plus souvent encore, empêche la conclusion des mariages ; car il se trouve à peine des hommes qui consentent à se charger d'une si énorme dépense.

Comme le disait Tertullien. "On étale dans un très petit écrin un immense patrimonie. On met dans un collier dix millions de sesterces ; une tête frêle et délicate porte le prix des forêts et des îles. De fines oreilles absorbent les revenus d'un mois, la main gauche joue de chacun de ses doigts avec autant de sacs d'or ; la vanité donne la force à un seul corps, à un corps de femme, de porter un capital énorme."

Or, l'expérience le démontre, cet éloignement du mariage fournit au désordre un nouvel aliment. En outre, c'est à peine si ces frivolités qui désunissent la famille permettent l'entretien d'une mutuelle intimité, c'est à peine si on accorde à la religion ce que réclame la pratique la plus commune. On sacrifie au luxe l'éducation des enfants, on abandonne pour lui le soin des intérêts domestiques ; il n'y a plus d'ordre dans la maison ; elle est bouleversée. Dès lors, on encourt la réprobation de l'Apôtre : "Si quelqu'un n'a pas soins des siens, et surtout de ceux de sa maison, il a renié la foi et il est pire qu'un infidèle." Mais comme une ville se composes de familles, une province de villes, un royaume de provinces, la famille ainsi gâtée, corrompue empoisonne de sa contagion la société tout entière et lui prépare insensiblement ces calamités qui, aujourd'hui, nous accablent de toutes parts.

Fasse le Ciel qu'un grand nombre de femmes s'unissent à vous pour détourner d'elles-même, de leurs proches et de la patrie, la cause de tant de maux, et que, par leur exemple, elles apprennent aux autres à rejeter loin d'elles tout ce qui dépasse le soin d'une parure honnête ! Que toutes se persuadent bien que, pour se concilier l'estime et l'affection de leurs maris, elles n'ont pas besoin de coiffures si couteuses, de toilettes si splendides, mais bien plutôt de cultiver la vertu ; car "toute leur gloire vient du dedans." C'est la grâce ajoutée à la grâce que la femme sainte et pudique. "Seule, enfin, elle recueillira des éloges, la femme qui craint le Seigneur.

Voila pourquoi nous présageons à votre entreprise le plus heureux succès et comme gage de ce succès et de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec la plus vive tendresse la bénédiction apostolique.

PIE P. P. IX.

Comme au Mexique.—Vendredi soir, le colonel Thomas Dickens, demeurant à trois milles de Raleigh Springs (Tennessee), avait retenu deux amis à dîner chez lui, MM. Wilson et Humphrey. On frappa, Humphrey va ouvrier et se trouve en présence d'une bande d'inconnus dont l'un lui tire un coup de revolver à bout portant dans la poitrine. La troupe entière se précipite dans la salle, éteint les lumières, et une vingtaine de détonations retentissent simultanément. Quoi qu'atteint d'une balle, le colonel Dickens réussit à sortir à la faveur de l'obscurité, court chez ses voisins, donne l'alarme, et revient bientôt avec des renforts.

La première chose que l'on aperçoit est le cadavre d'une négresse, servante de M. Dickens, étendu ensanglanté devant la porte. Humphrey, qui avait essayé de fuir, s'était traîné à quelques pas, puis à bout de forces, était tombé mortellement blessé ; cependant il respirait encore. Pendant que les uns lui donnent les premiers soins, les autres pénètrent dans la maison, et voient dans la salle à manger le corps de Wilson, atteint de huit balles et criblé de coups de couteau.

La maison avait été mise au pillage, tous les objets de quelque valeur avaient disparu, les poches des vêtements des deux cadavres—Wilson et la négresse—étaient retournées et vidées, enfin deux chevaux de prix avaient été enlevés de l'écurie. Du reste, pas de trace des bandits ; ils avaient expédié promptement leur besogne, et au retour du colonel Dickens et de ses amis, ils étaient déjà loin. Tout ce que l'on sait d'eux, c'est que ce sont des blancs, ainsi qu'a pu facilement le constater M. Dickens, au moment où son malheureux ami Humphrey leur a ouvert la porte.

Ce n'est qu'au Mexique et dans le Tennessee qu'il se passe de semblables horreurs.—*Courrier des Etats Unis.*

—Le *Courrier de Marseille* consacre un article au marché cotonnier de cette place. Les arrivages de coton à Marseille ne s'élevaient, avant la guerre des Etats-Unis, qu'à 4,800,000 kilogrammes par an. Ces arrivages atteignirent 19 millions de kilogrammes en 1863, 29 millions en 1864, 38 millions en 1865.

Depuis la fin de la guerre, ces chiffres n'ont plus été atteints ; mais le mouvement n'en est pas moins resté très actif. En 1867, il était de 18,391,049 kilogrammes ; en 1869, il est monté à 32 millions 63,529 kilogrammes. On continue à recevoir de grandes quantités de coton de Turquie et d'Egypte. Ces arrivages se chiffrent par 11,129,326 kilogrammes pour la Turquie et par 8,776-083 kilogrammes pour l'Egypte.

LES LARMES DE RACINE.

Jean Racine, le grand poète,
Le poète aimant et pieux,
Après que sa lyre muette
Se fut voilée à tous les yeux,
Renonçant à la gloire humaine,
S'il sentait en son âme pleine
Le flot contenu murmurer,
Ne savait que fondre en prière,
Pencher l'urne de la poussière
Au pied du Seigneur,—et pleurer.

Comme un cœur par de jeune fille
Qui coule et déborde en secret,
A chaque peine de famille,
Au moindre bonheur, il pleurait.
A voir pleurer sa fille aînée ;
A voir sa table couronnée
D'enfants, et lui-même au déclin :
A sentir les inquiétudes
De père, tout en causant d'études
Les soirs d'hiver avec Rollin ;

Ou si, dans la sainte patrie,
Berceau de ses rêves touchants,
Il s'égarait par la prairie
Au fond de Port-Royal-des Champs ;
S'il revoyait du cloître austère
Les longs murs, l'étang solitaire,
Il pleurait comme un exilé.
Pour lui, pleurer avait des charmes
Le jour que mourait dans les larmes
Ou La Fontaine ou Champmeslé.

Surtout ces pleurs, avec délices,
En ruisseaux d'amour s'écoulaient
Chaque fois que sous des cilices
Des fronts de seize ans se voilaient,
Chaque fois que des jeunes filles,
Le jour de leurs vœux, sous les grilles,
S'en allaient aux yeux des parents,
Et, foulant leurs bouquets de fête,
Livrant les cheveux de leur tête,
Epanchaient leur âme à torrents.

Lui-même, il dut payer sa dette ;
Au temple il porta son agneau ;
Dieu, marquant sa fille cadette,
La dota du mystique anneau ;
Au pied de l'autel avancée,
La douce et blanche fiancée
Attendait le divin époux ;
Mais, sans voir la cérémonie,
Parmi l'encens et l'harmonie,
Sanglottait le père à genoux.

Sainte-Beuve.

L. LEVY,

Près de la Maison de Cour, ancien Magasin de L. Plonsky, Vermillonville, La.

Marchandises de Printemps.

Le soussigné appelle respectueusement l'attention du public à un assortiment considérable et bien choisi de marchandises de printemps qu'il vient de recevoir. Ces marchandises consistent principalement en :

JACONATS français et anglais ; INDIENNES ; TOILE D'IRLANDE ; COTON A DRAPS ; COTON 10/4 ; MOUSSELINE SUISSE ;

Coton blanc pour chemises ; Corsets français, Chaussure pour hommes, femmes et enfants ; Chaussons, bas, gants, &c.

Aussi un assortiment de Groceries.

Ces marchandises, ainsi que toutes les autres qui composent notre assortiment, seront vendues à très bon marché.

Ceux qui ont besoin de marchandises à bon marché feront bien de venir nous rendre visite avant d'aller ailleurs.

L. LEVY.

6 Mars 1869.

L. E. SALLES.

Juge de Paix et Notaire Public, dans et pour la Paroisse Lafayette. Vermillonville, 27 fev. 1869.

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur

Nos. 91 et 93, encoignure Chartre et Conti,

Nouvelle-Orleans.

Importation directe de Pipes Françaises, Allemandes et Anglaises. Toujours en main un bel assortiment de tabac en feuilles pour cigarres, ainsi qu'un choix des plus complets de Cigarres du pays, et de la Havane. Nos cigarres de la Havane sont d'importation directe et des marques les plus favorisées.

Le soussigné informe ses amis de la campagne qu'il a toujours en mains un excellent stock de

Tabac a fumer et a chiquer,

prêt a être délivré sur commande. Ses

PIPES DE MEARSHUM,

de racine de Bruyère, de Caoutchouc et de la terre, ne peuvent être surpassées a la Nouvelle-Orleans quant aux prix et aux qualités. Ses anciennes et nouvelles pratiques trouveront un grand avantage en visitant sa manufacture à vapeur, ainsi que ses salles de vente. Elles sont très connues en Louisiane et dans les autres Etats, et défient toute competition.

27 fév. '69.—1a. J. P. SARRAZIN.

Vente Public.

Succession de Victor Herpin, décédé.

Il sera offert en vente par le Shérif, à la Maison de Cour de cette paroisse, le Mercredi, 31me jour de Mars 1869,

Un certain morceau de terre, bois et prairie, située sur le côté est du Bayou Vermillon, mesurant à peu près trois arpents de face sur quarante arpents de profondeur, bornée en haut par la terre des héritiers de Bienvenu, et en bas par la terre de J. J. Caffery.

Termes et Conditions :

A un credit d'un, deux et trois ans du jour de la vente. Les acquereurs fournissant leurs billets avec deux bons et solvables cautions solidaires, à la satisfaction et à l'ordre de l'administrateur, et payable au bureau de M. E. Girard, Esq., les dits billets porteront interet a raison de huit pour cent par an de leurs échéances, jusqu'à paiement. La dite terre restera spécialement hypothéquée jusqu'au paiement du prix d'achat et les intérêts, s'il y en a.

A. J. MOSS,
Juge de Paroisse.

Vente Public.

Succession de Jean Antoine Dominguez, décédé.

Il sera offert en vente publique, au plus haut et dernier enchérisseur, *Le Samedi le 20ème. jour de Mars* 1869. à la dernière résidence du défunt, les propriétés suivantes, appartenant à la susdite succession, savoir :

La moitié indivise d'un certain morceau de terre de Prairie, situé dans la paroisse Lafayette, contenant quatrevingt arpents, bornée Nord par la terre d'Antoine Dominguez, Sud par la terre de vve. Antoine Dominguez, Est par la terre de la succession de Narcisse B. Acosta et Ouest par le chemin publique des Opelousas.

Deux Fusil, Une Selle, Une Montre en Or.

Termes et Conditions : —Comptant le jour de la vente.

A. J. MOSS,
fev. 20, '69. Juge de Paroisse.

LABUSQUIERE, DUPLEIX & CO.,

Marchands Commissionnaires,

17 *Rue St.-Phillippe,*

entre Chartres et Levée, Nouvelle-Orléans.

Achats et vente de produits de la campagne

Volaille,	Œufs,	Pommes de terre,
Onions,	Harricots,	Riz,
Fruits,	Pois,	Sucre,
Mélasse,	Coton,	Mousse,
Cire jaune,	Peaux,	Bois de charpente
Cornes,	Suif,	Bois de corde,
Fourrures,	Fer,	&c., &c., &c.

Il s'occupent spécialement des achats de marchandises de toutes espèces sur place, à la demande des clients.

Référence.—J. Revillon, Ones. Mouton, J. O. Mouton. 14 nov. '68—1a.

L'EPOQUE,

JOURNAL HEBDOMADAIRE,

Publié le Dimanche par

L. PLACIDE CANONGE,

Rédacteur en Chef,

Et L. E. MARCHAND, *Gérant.*

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Un an	$6 00
Six mois	3 00

☞ Le prix de l'abonnement est invariablement payable d'avance.

☞ Pour les abonnement, annonces, communications, s'adresser aux bureaux du journal, rue de Chatres. 122.

☞ Boîte de l'Epoque au Bureau de Poste Nouvelle-Orléans, (Lock Box) lettre.

Société.

Les soussignés ont formé une société à dater du 1er Octobre 1868, sous la raison M. Labusquiere & Co., dans le but de conduire une maison de *Commission en général*, dans la ville de la Nlle-Orléans ; bureau et magasins, 17 rue St.-Philippe près du dépôt du chemin de fer des Opélousas.

M. Labusquiere,
H. F. Springer,
14 nov. 80j. Louis Dupleix.

AVIS.

Ceux qui doivent aux successions Don Louis Broussard et Anastasie Landry, sont priés de venir régler de suite, s'il veulent s'éviter des frais.

Wm. Morton, Avocat